

La Cérémonie du 11 Novembre

Merci aux habitants de Beaufort qui se déplacent chaque année de plus en plus nombreux, nous avons remercié nos anciens comme il se doit !



Salle Communale

La location de notre salle est de nouveau possible, pour vos réservations n'hésitez pas à nous contacter. Les tarifs sont de 80€ l'hiver et 75 € l'été pour les habitants pour un weekend, 40€ la journée.

Nous avons souhaité ajouter un élément de secours et nous avons récemment installé un défibrillateur.

Bien entendu il sera sous la responsabilité des loueurs.

Votre sécurité : notre priorité!

LES AMIS DE BEAUFORT

Remerciements particuliers à notre association pour l'organisation de la soirée Beaujolais, un moment tant attendu de partage.

Vraie réussite puisque 46 participants Bravo



Soyez disponibles le **19 décembre** un invité surprise a accepté de venir voir les enfants sages, les jeunes diplômés et les aînés du village....



URBANISME

Terre de Picardie vous invite à remplir un questionnaire concernant le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) soit sur leur site internet, soit en version papier dans votre mairie. Il permet de tenir connaître vos besoins pour les prochaines années.

BIEN VIVRE

Les géraniums sont rentrés bien au chaud, nous replanterons au printemps et ne manquerons pas de faire appel aux nombreux bénévoles qui étaient déjà venus voir plus si affinités :-)

ECHANGEONS

« les dépôts de demande d'urbanisme peuvent s'effectuer par voie dématérialisée, sur la boîte mail de la commune (mairie.beaufortensanterre@wanadoo.fr). Le dépôt en mairie en format papier reste encore possible. »

CONTACTEZ-NOUS

Votre équipe municipale pour vous servir :

Mairie :

Sandrine Lepage - Secrétaire 03 22 37 46 50

Arnaud COQUART - Maire 06 82 68 87 63

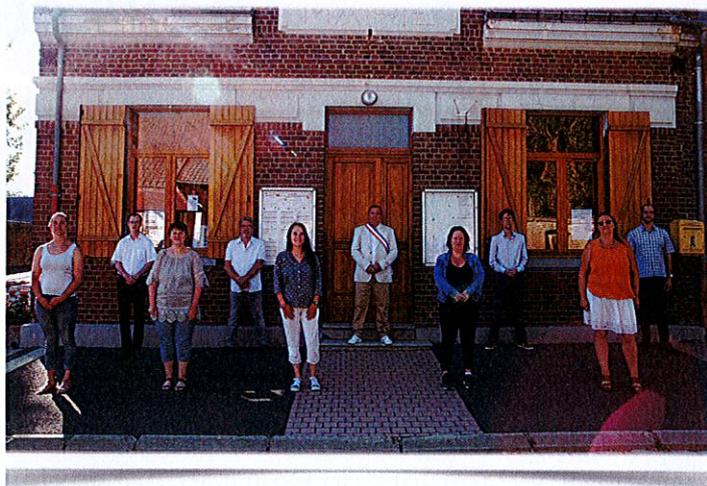
Didier DAUMONT - 1er Adjoint 06 10 46 46 09

Eric LE DIVENAH - 2ème Adjoint 06 03 13 78 95

mairie.beaufortensantere@wanadoo.fr

Horaires de la Mairie :

les mardis de 16h à 17h30 et les samedis de 9h30 à 11h30.



Le saviez vous ?

Beaufort compte

16 entreprises en 2019 (source Insee)

Dont

Construction / 3

Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration / 6

Information et communication / 1

Activités financières et d'assurance / 1

Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale / 3

Autres activités de services / 2

Infos Pratiques

Escroqueries aux faux ordres de virement (FOVI)

Les escroqueries aux faux ordres de virement visent particulièrement les entreprises, en poussant un salarié à effectuer un virement bancaire sur un compte frauduleux, en usurpant l'identité du véritable créancier.

Ces escroqueries sont réalisées par courrier, téléphone ou courriel.

Il existe plusieurs types de FOVI : la fraude au changement de RIB via une usurpation d'identité, la « fraude au président / ministre » et la fraude au « faux technicien informatique ».

Comment reconnaître ce type d'escroquerie ?

- L'interlocuteur est inhabituel ;
- La demande est inhabituelle dans son contenu (demande de virement à l'international, changement de coordonnées...);
- La forme de la demande est inhabituelle (incohérence, fautes d'orthographe ou de syntaxe, adresse de messagerie très proche de l'adresse habituelle mais néanmoins différente...). Source impôts.gouv

Nous continuons d'embellir le village !

Nous sommes toujours à l'écoute de vos propositions, nous attendons vos idées

#boiteaidées #boiteauxlettres #facebook #mail

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique